

Résumé du mémoire de Master : Jeanne Fillonneau

A la suite de la crise sanitaire et de la généralisation du télétravail dans le secteur tertiaire, les entreprises perçoivent une opportunité de réduction de leurs charges immobilières en transformant l'organisation spatiale et managériale des bureaux. Elles le font à travers la mise en place du flex-office qui consiste en une suppression des postes attitrés, pour allouer moins de bureaux que de salariés afin d'optimiser l'occupation de l'espace par un système de rotation entre les différents lieux possibles de travail, à savoir principalement le domicile et l'entreprise.

Ce mémoire visait à étudier le déploiement du flex-office de plus en plus répandu en France. Il repose sur une enquête auprès des salariés d'une entreprise ayant récemment adopté le dispositif. Si le flex-office vient modifier les conditions de travail des salariés, l'apport principal de cette étude repose sur l'analyse plus fine en sociologie du travail de la relation entre le travail réel des différents métiers et la suppression du poste attitré. Selon le contenu concret de leur activité certains salariés parviennent plus aisément à s'approprier le dispositif ou à le contourner. De manière contre-intuitive, les métiers occupant régulièrement un poste fixe, telles que les fonctions supports, s'approprient plus aisément le flex-office que les métiers rarement rattachés à un lieu unique dans le cadre de leur activité, comme des consultants ou des commerciaux. Cela est lié à la capacité des plus « sédentaires » à anticiper leurs besoins d'occupation des lieux. A l'inverse, les plus « nomades », à l'activité fluctuante, ne peuvent prévoir leurs besoins de venues à l'entreprise. Ils subissent alors pleinement les critiques récurrentes faites au flex-office, à savoir le manque de place et la dépossession d'un espace convenable pour travailler.